Union corporative des ouvriers mécaniciens...

Brochure de propagande de L'Union corporative...

Paris

1908

97-84278-17

MASTER NEGATIVE #

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DIVISION

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

ORIGINAL MATERIAL AS FILMED - EXISTING BIBLIOGRAPHIC RECORD

Union corporative des ouvriers mécaniciens de la Seine.

Brochure de propagande de L'Union corporative des ouvriers mécaniciens de la Seine... Paris, 1908.

cover title, 12 p. 17 cm ~~in 20 cm~~.

Illustrations on covers.

Volume of pamphlets

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35mm REDUCTION RATIO: 9:1 IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB

DATE FILMED: 12-9-97 INITIALS: PB

TRACKING # : 30056

FILMED BY PRESERVATION RESOURCES, BETHLEHEM, PA.



L'Émancipation des Travailleurs ne sera l'œuvre que des Travailleurs eux-mêmes.

BROCHURE DE PROPAGANDE

de

L'UNION CORPORATIVE DES OUVRIERS MÉCANICIENS DE LA SEINE

66, Rue de la Fontaine-au-Roi, PARIS-XI[e]

1908



Cette brochure a été tirée à 25.000 exemplaires.
Elle doit être distribuée gratuitement.

APPEL

aux Ouvriers non Syndiqués

DE L'AUTOMOBILE

CAMARADES,

Depuis des années, vous courbez la tête devant les pires injustices, vous avez, *sans rien faire pour l'éviter,* signé les règlements les plus abominables, supprimant toute liberté dans l'atelier et aussi toute réclamation.

Vous vous êtes raillés de ceux qui vous demandaient de venir au Syndicat, afin de pouvoir lutter plus efficacement et obtenir des conditions de travail moins aléatoires et surtout plus dignes pour les travailleurs.

Vous avez travaillé, dans les ateliers, comme des brutes, produisant à outrance, sans vous préoccuper de l'avenir, sans vouloir examiner où tout cela vous conduirait.

Vous avez tout accepté : sociétés de secours mutuels obligatoires, suppression de la huitaine de délai-congé, règlements draconiens, caporalisme absolu dans l'atelier, etc..., tout cela *pour gagner du pognon.*

Et maintenant, bons camarades égoïstes, où en êtes-vous ?

Où en êtes-vous, camarades renvoyés de la maison Panhard, avec votre Société de secours mutuels à laquelle vous apparteniez depuis des années et pour laquelle on faisait d'office des retenues sur vos salaires? Si vous êtes malades, avez-vous droit à quelque chose ?

Où en êtes-vous, camarades qui avez signé les règlements décidant que d'une heure à l'autre on pouvait vous jeter à la rue? Avez-vous éprouvé une grande satisfaction quand, par centaines, on vous a dit en passant à la paye de ne plus revenir?

Où en êtes-vous, camarades de la maison Belleville,

qui vous êtes rués sur le travail pensant que vous n'en verriez jamais la fin, que l'heure était propice aux hauts salaires et qu'il fallait en profiter?

Où en êtes-vous, camarades des maisons d'autos : Renaud, Dion, Brazier, etc , etc., qui, depuis des années avez tout accepté, tout subi, qui n'avez pas voulu vous organiser pour apporter un peu de méthode dans le chaos patronal?

Où vous en êtes? Il est facile de s'en rendre compte : Vous avez travaillé comme des brutes, épuisant vos forces, ruinant votre santé pour arriver à une production intense et avoir des salaires relativement élevés; vous continuerez à travailler dans les mêmes conditions ou des conditions pires encore pour un salaire moindre, car les diminutions vont pleuvoir sur vous.

Les bons industriels qui ont gagné de l'or sont habitués aux hauts dividendes et ils sont organisés, eux, pour ne pas les laisser fléchir. C'est vous, ouvriers non organisés, qui subirez les conséquences de l'imprévoyance de vos patrons et aussi, il faut le dire, de la vôtre.

Comprendrez-vous la leçon qui vous est donnée par les événements, viendrez-vous au Syndicat pour essayer d'enrayer la diminution des salaires qui se prépare et qui, d'ailleurs, est déjà commencée? Nous voulons l'espérer.

Mais, camarades, ne venez pas seulement au Syndicat pour cela; venez-y aussi et surtout pour entrer résolument dans la grande famille ouvrière qui poursuit le but élevé d'émanciper complètement le prolétariat; qui poursuit le but de substituer à la société capitaliste et dévoratrice de vies humaines actuelle, une société meilleure où la fraternité ne sera pas qu'un mot, parce que cette société sera basée sur le travail et la solidarité de tous.

Pour ce faire, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés nous avons besoin que se manifeste la solidarité effective des travailleurs. C'est dans ce but que nous vous disons : Camarades, tous au Syndicat.



Aux Non-Syndiqués de la Mécanique Générale

CAMARADES,

Ce que nous disons plus haut pour les ouvriers de l'automobile, qui sont plus spécialement visés par la crise actuelle, s'applique de même à vous aussi.

La situation, dans les ateliers de mécanique générale, n'est pas actuellement aussi mauvaise, au point de vue chômage, que dans l'auto, mais la question salaire y est aussi à l'état aigu par suite du grand nombre de sans travail qui sont sur le pavé. C'est pourquoi votre situation n'est guère plus brillante que celle des ouvriers de l'auto et comme eux vous n'avez rien fait pour y porter remède.

C'est pourquoi notre appel s'adresse à tous les travailleurs de la mécanique sans distinction; il faut que, tous unis, tous solidaires, nous puissions faire valoir nos droits devant les patrons qui, eux, sont fortement groupés et savent faire taire leurs rancunes personnelles pour leur plus grand profit.

Quand ils vous donnent un si bel exemple, camarades, imitez vos patrons et syndiquez-vous!

AVIS AUX BLESSÉS DU TRAVAIL. — N'oubliez pas que si vous perdez *plus de dix jours*, l'indemnité de blessure doit vous être payée à partir du premier jour, y compris, bien entendu, les dimanches et jours fériés

Si vous allez chez le médecin d'assurance et qu'il vous fasse recommencer le travail, le dixième (malgré que vous ne serez pas guéri) vous trouverez difficilement un médecin, qui ne vous aura pas soigné, pour vous faire payer le demi-salaire des journées que vous serez obligés de perdre en plus. Vous perdrez donc ce temps, plus les quatre premiers jours, et vous passerez, en outre, près de votre employeur, pour un carottier.

LA CRISE DE L'AUTOMOBILE

La Répercussion sur les Salaires

Il est intéressant de faire connaître aux travailleurs les intentions qui se manifestent dans les milieux patronaux et les moyens que l'on s'apprête à employer pour remédier à la crise de l'automobile.

Voici de quelle façon s'exprime l'organe patronal *La Métallurgie*, du 13 novembre dernier :

La cause initiale de la crise actuelle est donc due à la surproduction; la clientèle de luxe est saturée, c'est incontestable. Pour remédier à la situation, il faudra donc que les constructeurs changent l'orientation du but auquel ils ont en général tendu jusqu'ici. Il faut qu'ils s'attèlent surtout à résoudre le problème des véhicules populaires et industriels, et aussi des poids lourds. Dans ces trois branches, l'avenir de l'automobile est immense, et ceux qui réussiront à doter le public de voitures simples, solides, bien construites, de prix très abordable, ceux-là gagneront tout ce qu'ils voudront.

Mais il faut vouloir, et il faut aussi que les constructeurs remanient profondément l'organisation de leurs moyens de production.

Ils devront reviser l'échelle des salaires, qui sont dans la plupart des ateliers très exagérés; *mettre une sourdine aux frais excessifs de toute sorte, somptuaires ou inutiles pour la plupart — frais de course, de magasins, publicité exagérément onéreuse — et qui viennent démesurément enfler le prix de revient.*

Ainsi, voilà qui est bien net et dépouillé d'artifices; les ouvriers gagnent trop, et pour remédier à la crise, on ne trouve rien de mieux que de diminuer leurs salaires.

Voici maintenant ce que nous relevons dans les délibérations de la Chambre syndicale patronale du Commerce et de la Fabrication de la quincaillerie, parues dans le n° 47 du 20 novembre dernier :

L'attention du Conseil ayant été appelée sur le projet d'une demande de crédit qui serait présentée à la Chambre des Députés pour venir en aide aux ouvriers de l'automobile atteints par le chômage, le Conseil :

Considérant que l'industrie automobile a, pendant les années prospères, provoqué un **relèvement énorme des salaires des ouvriers de la métallurgie ;**

Considérant que cette hausse de salaires a causé un tort considérable aux industries mécaniques et métallurgiques autres que l'industrie de l'automobile, et, en particulier, à l'industrie de la fabrication de la quincaillerie ;

Considérant que l'allocation de secours aux ouvriers atteints par le chômage aurait pour effet de supprimer ou tout au moins de retarder **le retour à un taux normal du salaire des ouvriers de la métallurgie ;**

Emet le vœu que la demande du crédit soit rejetée par la Chambre des Députés si elle lui est présentée.

Voilà, certes, qui est édifiant; l'état d'âme qui se révèle chez les patrons n'est pas fait pour nous surprendre, il fallait s'y attendre.

Après avoir empoché des bénéfices scandaleux pendant des années, les industriels de l'automobile s'apprêtent à faire supporter aux travailleurs les conséquences de leur imprévoyance. En cela, ils recevront les encouragements des industriels des autres branches, qui se plaignent amèrement de la hausse des salaires et qui se réjouissent cyniquement à la pensée de les voir diminuer.

Les ouvriers qui sont restés sourds à nos appels, confinés dans un égoïsme étroit, comprendront-ils la responsabilité qui leur échoit dans ces circonstances ? Quelle force, quelle résistance pourront-ils opposer au patronat ?

Auront-ils au moins conscience de leurs erreurs passées et des fautes commises ? Comprendront-ils leur devoir? Ce serait à souhaiter.

SANCTIONS

La crise de l'automobile jette une saisissante clarté sur les conséquences désastreuses de la surproduction, elle démontre une fois de plus — si cela est encore nécessaire — les effets néfastes du travail aux pièces; plaie hideuse de l'exploitation capitaliste.

Ce système que les Anglais ont baptisé si justement le « système de la sueur » a causé des ravages dans notre corporation. Son application engendrant une production intense, exagérée, a déterminé ce surmenage exténuant, qui rend si pénible la condition des travailleurs.

Sous son action démoralisatrice, des mœurs ignobles se sont implantées dans les ateliers. Par ses incitations malsaines, en faisant appel à leurs plus bas instincts, il a mis à nu l'âme vile de certains individus qui, pour satisfaire à leur cupidité, s'employèrent de leur mieux à avilir les conditions de travail en fournissant une production effrénée, provoquant constamment de nouvelles diminutions. Leurs agissements ont, certes, contribués pour beaucoup à empirer la situation, en accélérant de façon désordonnée la surproduction qui a occasionnée la crise actuelle.

Dans certaine maison ce fut une ruée frénétique; renversant et brisant toute résistance sur son passage; les ouvriers conscients entrevoyant l'abime; atterrés devant l'effondrement lamentable de la mentalité ouvrière, tentèrent de s'interposer et de faire entendre raison aux inconscients qui courraient à leur perte; bafoués, ridiculisés, ils furent entraînés dans la tourmente.

A ce spectacle douloureux pour la classe ouvrière; le patronat lui, se réjouit. Cette constatation que l'appât d'un gain obtenu au prix de l'abdication de toute dignité; révélant en certaine classe de travailleurs, un égoïsme farouche, lui fit entrevoir pour un avenir indéfini la domesticité de cette masse inconsciente dont l'exploitation semble ne devoir jamais se tarir. Que de honte? Que de douleur pour nous? Mais à qui incombe la responsabilité de cet état de choses? Qui donc fut coupable dans ces circonstances?

Les coupables, les responsables, c'est vous camarades non syndiqués. Par votre indifférence, par votre obstination à rester hors des organisations, par les théories dissolvantes que vous répandez parfois pour expliquer votre abstention, où votre hostilité à l'égard du Syndicat, vous avez permis toutes ces ignominies, vous êtes cause qu'aujourd'hui les sentiments de solidarité sont foulés aux pieds, qu'il est permis à certains individus d'étaler un impudent cynisme et de se rire insolemment des paroles de raison qui leur sont adressées.

Par l'adhésion au Syndicat de la masse des ouvriers dignes de ce nom, sous la discipline consciente et voulue, instaurée par nous-mêmes au sein du Syndicat comme à l'atelier; nous aurions réprimés sévèrement les écarts de ceux qui, sacrifiant l'intérêt général à leur intérêt personnel, mesquin et immédiat, engendrent par leurs actes, ces conséquences désastreuses qui font la collectivité toute entière victime expiatoire de leurs agissements criminels.

Par des sanctions rigoureuses, appliquées énergiquement, nous empêcherions pareils faits de se produire, c'est l'organisation seule qui pourra nous donner le moyen de les appliquer envers et contre tous et d'arriver, sinon à la suppression, du moins à la réglementation du travail aux pièces enrayant ainsi ses déplorables effets.

Les ouvriers mécaniciens le comprendront-ils?

AVIS AUX BLESSÉS DU TRAVAIL. — Vous avez le droit absolu de choisir votre médecin et vous avez tout intérêt à le faire.

Personne ne peut vous obliger à aller chez le médecin de la Compagnie d'assurance.

Faites-vous donc soigner, *dès le début*, par un médecin qui vous dira exactement votre situation et sera capable de vous faire les certificats qui peuvent vous être nécessaires.

Nous signalons tout particulièrement aux blessés la clinique des accidents du travail, située 22, boulevard de Charonne, où un chirurgien consciencieux donne les soins les plus éclairés et les plus dévoués aux ouvriers ayant recours à lui. Les blessés n'ont rien à payer, le docteur recouvrant ses honoraires, comme c'est son droit, sur les Compagnies d'assurances.

Coïncidences

Nous soumettons à la méditation des intéressés, les deux dialogues ci-dessous.

Aux ouvriers mécaniciens d'en tirer une conclusion :

PREMIER DIALOGUE

Patron et Ouvrier

Patron. — Dites donc, Un tel, il paraît que vous êtes syndiqué ?

Ouvrier. — Oui, monsieur !

Patron. — Vous m'étonnez ! comment un ouvrier intelligent comme vous, vous vous embrigadez dans une association où vous aliénez votre liberté, vous abdiquez vos droits entre les mains de gens qui vous font marcher à leur gré dans le but de vivre à vos dépens ; vraiment, je suis surpris qu'un brave garçon comme vous soit affilié à un Syndicat.

Ouvrier. — Pardon, monsieur, je suis syndiqué, en effet, mais ne l'êtes-vous pas vous-même ?

Patron — Si, si, je le suis, évidemment ! tous les patrons le sont d'ailleurs, mais vous les ouvriers ce n'est pas la même chose n'est-ce pas... .

Authentique et récent.

DEUXIEME DIALOGUE

Ouvrier Syndiqué et Non-Syndiqué

Syndiqué. — Dis-moi, camarade, tu es syndiqué, sans doute ?

Non Syndiqué. — Non, je ne suis pas syndiqué.

Syndiqué. — Comment, toi, qui prétends avoir des idées avancées, toi si prompt à porter des critiques

acerbes et à te dépenser en phrases violentes sur toutes les iniquités que tu constates à l'atelier et au dehors, comment se fait-il que tu ne sois pas encore syndiqué ? tu sais pourtant que l'isolement rend faible et condamne à l'impuissance, l'union, le groupement, nous feraient forts et nous permettraient de revendiquer nos droits.

Non Syndiqué — Je ne suis pas syndiqué parce que je ne veux pas aliéner ma liberté à la collectivité syndicale ; je ne veux pas abdiquer mes droits ; j'entends faire ce que bon me semble et ne veux être assujetti à aucune discipline, je suis un homme libre. Voilà pourquoi je ne veux pas être syndiqué.

Non moins authentique et fréquent.

Travailleurs mécaniciens, rapprochez paroles d'exploiteur et paroles d'exploité et concluez !

C'est commencé

Nous avons dit et répété aux ouvriers mécaniciens : « Prenez garde ! si vous ne vous organisez pas, cela vous coûtera cher ». Ils n'ont pas écouté. La crise est venue et, en plus du chômage, la diminution est commencée.

Chez Charron, on a proposé à tous une diminution générale de dix pour cent ; chez Malicet et Blin également.

Chez Panhard, on diminue le prix des travaux et, à la moindre observation, on vous dit de partir si cela ne vous convient pas. Il en est de même un peu partout.

Les gros bénéfices ont été empochés par les patrons, s'il y a des diminutions de recettes, ce sont les ouvriers qui les subiront ; ils pourront dire cependant qu'ils y ont mis beaucoup de bonne volonté.

BAS LES MASQUES

Depuis quelques jours on fait distribuer, dans les ateliers d'autos, des appels protestant contre le projet de loi réglementant les automobiles. On fait distribuer aussi des images relatant, en neuf tableaux, l'histoire d'une famille d'ouvrier mécanicien.

On y montre l'ouvrier gagnant de l'or, sa famille considérée, saluée obséquieusement par les commerçants : bouchers et autres. Puis la loi est votée et c'est l'effondrement : l'usine est fermée. L'expulsion et la mendicité sont les tableaux qui terminent ce drame si émouvant.

Mais, me dites-vous, *on* fait distribuer, *on* nous montre par l'image, etc., mais qui appelez-vous *on?*

Vous êtes bien curieux, confrères. *On* n'a pas signé. L'appel qui est adressé aux ouvriers débute par le mot : Camarades. Camarades à qui ? telle est la question.

Il nous semble cependant que *on* doit représenter les hommes qui. par leur amour du gain, par leur imprévoyance, ont compromis la cause de l'automobile. Ceux qui ont, il y a trois mois, jeté plus de 5.000 travailleurs sur le pavé et qui semblent vouloir mettre, sur le compte de gens qui n'y sont pour rien, les fautes commises par eux-mêmes.

Ceux qui disent aux ouvriers : camarades, sont probablement les mêmes qui les renvoient des ateliers ou leur offrent de considérables diminutions de salaires. Ceux qui, systématiquement, refusent d'entendre les camarades ou leurs représentants dans les périodes de réclamations. Ceux enfin qui, criant misère près des ouvriers, s'éclairent cependant à 3.000 francs l'heure et sont servis par des larbins en culotte courte dans leur hôtel de la place de la Concorde.

Camarades (pour de vrai), ne vous laissez prendre à aucun des pièges qui vous sont tendus ; demandez d'abord aux *camarades* qui vous envoient de si beaux appels et vous distribuent de si émouvantes images : Qui êtes-vous ?

EXEMPLE A SUIVRE

Nos camarades maçons récoltent en ce moment le fruit de l'organisation.

L'insuccès de mai 1906, au lieu de les décourager leur a donné l'enseignement salutaire.

De 4.000 membres qui composaient, à cette époque, leur organisation, ils ont triplé leur effectif; ils comptent aujourd'hui 11.500 adhérents.

Le résultat ? le voici ; les garçons qui étaient payés 0 fr. 45 à 0 fr. 50 l'heure, gagnent maintenant 0 fr. 65 à 0 fr. 70, les compagnons, dont le salaire était de 0 fr. 70 à 0 fr. 85 ont maintenant 0 fr. 85 à 0 fr. 95.

Ouvriers mécaniciens, méditez ce résultat dû à l'organisation et tâchez d'en faire votre profit.

LE CHOMEUR

Quel est le rôle du chômeur en régime capitaliste?

C'est d'être l'auxiliaire le plus sûr du patronat pour l'exploitation des travailleurs.

Celui qui ne travaille pas, est l'ennemi de celui qui travaille ; c'est par lui que s'affirme l'autorité brutale de l'exploiteur ; c'est par lui que les chefs se font arrogants, qu'ils redoublent de cynisme et multiplient les diminutions ?

— Comment, vous protestez? vous n'êtes pas satisfaits, dîtes-vous? à votre aise. Je ne suis pas embarrassé, si vous n'acceptez pas, d'autres accepteront, il y en a un cent à la porte qui ne demandent qu'à vous remplacer ?

L'organisation seule pourra atténuer et obvier aux conséquences du chômage tout en préparant sa disparition.

Travailleurs, syndiquez-vous!

ADHÉSIONS

L'Union reçoit comme adhérents : les *ajusteurs, monteurs, tourneurs, fraiseurs, raboteurs, forgerons* et *frappeurs, mortaiseurs, perceurs, alèseurs*, etc., c'est-à-dire tout ouvrier travaillant dans la construction mécanique. Pour adhérer, il faut être âgé d'au moins dix-huit ans. La cotisation est de 2 francs par mois.

Les jeunes gens de moins de dix huit ans sont admis à l'Union, moyennant un versement de cinquante centimes pour l'adhésion et *0 fr. 10* par mois jusqu'à l'âge de 18 ans.

Pour adhérer, il suffit d'envoyer ses nom, prénoms, profession et 2 francs pour le premier mois, ou aller se faire inscrire au siège, 66, rue de la Fontaine-au-Roi. Le bureau est ouvert tous les jours, excepté dimanches et fêtes. de 8 heures à 11 heures du matin, de 2 à 5 heures et de 8 à 10 heures du soir, ou dans les sections qui se réunissent chaque mois aux adresses qu'on peut se procurer au bureau.

FEUILLE D'ADHÉSION

Les camarades voulant adhérer rempliront cette feuille et l'enverront, avec la cotisation du 1er mois, 66, rue de la Fontaine-au-Roi, Paris (XIe).

Nom ...., *Prénoms* ....

Adresse ....

Profession (1) ....

Date de naissance ....

Lieu de naissance ....

A ...., *le* .... *190* .

SIGNATURE :

(1) Donner exactement la profession : ajusteur, tourneur, fraiseur, forgeron, etc.

LE SYNDICAT
EST LE PAS DE VIS
DE L'ÉTAU OUVRIER
QUI SERRERA ET
FERA CRAQUER LE
COFFRE-FORT

SYNDICAT
capital
SYNDICAT
grandjouan



LA PRODUCTRICE (Ass. ouv.) 51, rue Saint-Sauveur, Paris.

END OF
TITLE